Conditions d'accès > Être âgé de 16 à 29 ans ou

pour le CAP Cuisine avoir 15 ans et être issu de 3^{ème}.

Comment postuler?

- > Signer un contat d'apprentissage Rechercher une entreprise et signer un contrat d'apprentissage avec un employeur agréé.
- > Le CEFPPA peut vous accompagner dans votre recherche d'entreprise de formation.

O Durée

- > Formation en alternance Entreprise / Centre de formation
- > 840 heures de formation en Centre réparties réparties sur 2 ans -Alternance 1 semaine sur 3
- > Démarrage de la formation : septembre - octobre

Pratique... Accès CEFPPA

Le CEFPPA est facile d'accès :

- à 5 min. en voiture de l'autoroute A35 (sortie 5 «Baggersee»)
- à 10 min. du centre ville et de la gare de Strasbourg, directement accessible en tram (station «Campus» tram A direction «Illkirch-Graffenstaden»).

& Accessibilité

Ce programme est accessible aux personnes en situation de handicap.



CAP PAR ALTERNANCE





Objectifs de la formation

Acquérir une qualification pour les métiers de Cuisinier et d'Employé de restauration rapide ou de vente à emporter, de restauration collective. La formation aboutit à l'obtention d'un CAP PSR.

Contenus

Domaine professionnel:

- Technologie cuisine et restaurant, café, hôtel
- Gestion appliquée
- Sciences appliquées
- Prévention, Santé, Environnement (PSE)

Domaine général :

- Français, Histoire Géographie
- Mathématiques
- Éducation Physique et Sportive

Statut

La formation s'effectue dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (ou d'un contrat de professionnalisation après 29 ans).

Rémunération

La formation est rémunérée selon la grille suivante donnée en % du Smic hôtelier.

Âge	Contrat d'apprentissage	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
16 à 17 ans	27 %	39 %
18 à 20 ans	43 %	51 %
21 à 25 ans	53 %	61 %
26 ans et +	SMIC Conventionnel	







www.cefppa.eu

Tél. (+33)3 90 40 05 10 e-mail : secretariat @cefppa.eu f CEFPPA Adrien Zeller

4 rue Eugénie Brazier 67400 Illkirch-Graffenstaden